

COUPON RÉPONSE

MODULE(S) CHOISI(S) :

- Module 1 : Initiateur en activités motrices
- Module 2 : Spécialisation
- Module 3 : Analyse de projet

La finalisation du module 1 permet l'obtention du diplôme d'animateur en activités motrices. Le suivi supplémentaire des modules 2 et 3 offre le diplôme d'Animateur en activités motrices.

PARTICIPANT :

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal _____ Ville
Tél Fax.....
Mail@.....

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION :

Nom et adresse de l'employeur
Tél Fax.....
Mail@.....

...à renvoyer à l'adresse au dos de la plaquette.



Des formations centrées sur une approche transversale des enjeux professionnels pour innover, créer et partager en équipe.

Nos différents domaines de formations : Autisme | Santé mentale | Polyhandicap | Enfance et Adolescence

Inscrivez vous aussi pour obtenir :
Le DEJEPS APSA (*Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - mention «Activités Physiques et Sportives Adaptées»*)
Le Diplôme FFSA d'Initiateur et d'Animateur (option Activités Motrices)



TRANS'FORMATION - FFSA
<http://transformation.ffsa.asso.fr>
9 rue Jean DAUDIN 75015 PARIS
Contact : Isabelle GOUIN - 01 42 73 90 07
isabelle.gouin@ffsa.asso.fr



Initiateur et Animateur
en activités motrices
■■■■■■■■■■ diplôme FFSA



Entre chacune des étapes de la formation, chaque stagiaire s'implique dans sa structure (établissement, association sportive FFSA) dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de projets en activités motrices.

Module 1 = initiateur en activités motrices
+ Module 2 et Module 3 = animateur en activités motrices

Face aux évolutions du champ des activités motrices au sein de la Fédération Française du Sport Adapté et face à la complexité de concevoir des activités significatives pour des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère ou profonde, un polyhandicap, des problématiques de développement psychique et cognitif précoce, nous avons fait évoluer notre dispositif de formation.

Si nous proposons toujours le **diplôme d'initiateur en activités motrices**, il devient maintenant la 1ère étape d'un cursus plus complet conduisant **en trois modules à l'obtention d'un diplôme d'animateur, dédié uniquement aux activités motrices**. Ainsi, les personnes impliquées dans ces projets auront-elles la possibilité d'approfondir leurs compétences par une alternance entre des temps de formation et des conduites de projets et d'activités sur le terrain.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de diplômes professionnels pour accéder à des emplois d'éducateur sportif. Pour ceux qui ultérieurement seraient intéressés par le DEJEPS «activités physiques et sportives adaptées», ces stages pourront être pris en compte pour bénéficier d'allègements lors du positionnement à l'entrée en formation.

OBJECTIFS DU MODULE 1 : initiateur en activités motrices

- > **Acquérir** des connaissances sur les caractéristiques des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde.
- > **Développer** des méthodologies de travail réinvestissables.
- > **S'approprier** des connaissances sur le champ des activités motrices à la FFSA.
- > **Choisir** des démarches pédagogiques sollicitant le désir et l'engagement du sujet.
- > **Identifier** sa responsabilité éducative et/ou thérapeutique dans la mise en oeuvre de ces activités.

INFORMATIONS SUR LA PROCHAINE SESSION :

Durée : 35 heures
Dates : 21 au 25 mai 2012
Lieu : Thorens-Glières (73)
Coût pédagogique : 700 euros
Hébergement en pension complète : 470 euros
Référence : 12220DIAM

OBJECTIFS DU MODULE 2 : Spécialisation

Ce module est conçu comme un temps d'approfondissement des compétences développées lors du module 1 «Initiateur en activités motrices».

Il permet aussi de choisir une thématique en fonction des caractéristiques des personnes auprès desquelles le candidat exerce.

INFORMATIONS SUR LA PROCHAINE SESSION :

Durée : 35 heures.
Coût pédagogique : 700 euros.

Thématiques proposées :
Jeu et motricité / Jeu et autisme / Activités aquatiques et autisme / Autisme et activités d'expression / Balnéothérapie / Personnes à mobilité réduite et animation activités physiques ou corporelles

OBJECTIFS DU MODULE 3 : ANALYSE DE PROJETS

Concevoir, conduire et évaluer des projets dans le domaine.
Analyser les projets, les difficultés rencontrées, les propositions et hypothèses permettant de les dépasser.
Approfondir son analyse des problématiques.
Prendre en compte et analyser les processus en jeu dans les relations pour être disponible à l'écoute de l'autre.
Innover dans les propositions d'organisation de journées en activités motrices.

INFORMATIONS SUR LA PROCHAINE SESSION :

Durée : 35 heures.
Dates : 10 au 14 septembre 2012.
Lieu : Strasbourg (67)
Coût pédagogique : 700 euros.
Hébergement en pension complète : 290 euros
Référence : 12225DIAM